



Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



15070395

**Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce**
de Liège, division Arlon le **06 MAI 2015**
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 18/05/2015 -- Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0452.311.592

Dénomination (en entier) : Promaco

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue Des Ardennes Wolkrange 89 - 6780 Messancy
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission et nomination Commissaire

Texte :

Extrait du PV de l'assemblée générale spéciale du 13 mars 2015

L'assemblée générale décide et vote, à l'unanimité, la révocation avec effet immédiat du mandat de commissaire de la sprl Devaux- Réviseur d'entreprise, dont M. Benoît Devaux est le représentant permanent.

L'assemblée générale décide et vote, à l'unanimité, la nomination de la sprl BMS & Co, dont le siège social est situé à 1180 Bruxelles, Chaussée de Waterloo, 757, en tant que commissaire de la sa Arma et ce, avec effet immédiat. La sprl BMS & Co a désigné Monsieur Paul Moreau, réviseur d'entreprise, en tant que représentant permanent chargé de l'exécution de la mission de commissaire. Ce mandat est conféré pour un terme de trois ans. L'assemblée décide, à l'unanimité, de fixer les honoraires du commissaire au montant annuel de 5.750,00,-EUR.

Arma sa, représentée par Michel FAUCONNIER
Administrateur

Jean DESCHEEMAEKER
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.